



Tél : 01 48 10 86 29

Fax : 01 48 10 86 26

UNAF
François FONDARD
28 Place Saint-Georges
75009 PARIS

Monsieur,

Suite à votre lettre et à votre brochure du 24 janvier dernier, je tiens tout d'abord à vous dire que la situation des familles laborieuses et de leurs enfants me tient particulièrement à cœur dans cette période où la situation économique se dégrade brutalement.

Dans un pays dit « riche » comme la France, on ne meurt certes pas de faim mais la misère s'y accroît à rythme accéléré et les plus fragiles, les enfants, en sont les premières victimes. Alors qu'il faudrait augmenter les aides sociales d'urgence, c'est le contraire qui se passe car les budgets sociaux sont en baisse à tous les niveaux.

Depuis trente ans, toute la politique de décentralisation, menée aussi bien par la gauche que par la droite, a consisté à servir de paravent au désengagement progressif de l'État de l'essentiel des missions utiles à la population : éducation, transports, santé, services sociaux.

Cette opération de transfert de compétences s'est à chaque fois accompagnée de la baisse des dotations. Le but de l'État n'était en aucune façon de « démocratiser » la gestion de ses anciennes compétences, mais de piller les finances publiques au profit des capitalistes. Ce pillage s'est accéléré avec la crise de l'économie capitaliste à tel point que les sommes ainsi attribuées chaque année aux employeurs dépassent aujourd'hui sans doute les 150 milliards d'euros.

Les familles en subissent les conséquences :

- Au niveau de la maternité, on a assisté à des fermetures d'Établissements, de services dans les hôpitaux, ce qui amène les femmes à se déplacer de plus en plus loin pour un accouchement. Par ailleurs, un projet récent vise à réduire, pour raison d'économies, la durée du séjour en maternité après l'accouchement.
- Les conditions d'accueil des jeunes enfants se dégradent. Dans les crèches et haltes garderie le taux légal d'encadrement n'est déjà quasiment plus respecté ! Au moment où le gouvernement supprime des milliers de postes d'enseignants, avec pour conséquence une nouvelle réduction de la scolarisation des enfants de 2 à 3 ans, il promeut des jardins d'éveil payants pour les familles dans des conditions d'accueil dégradées.
- La diminution du budget de l'Aide Sociale à l'Enfance (Ase), la non-compensation par l'État des budgets dus aux collectivités locales, se répercute sur les près de 300 000 jeunes qui en bénéficient, dont près de la moitié sont des enfants et adolescents placés hors de leur milieu familial.
- La situation du logement des familles est aussi dramatique. La loi Dalo de 2007, dont s'est beaucoup vanté Sarkozy à l'époque, est censée être appliquée depuis 2008. Alors que 520 000 ménages auraient pu faire valoir leur droit au moment de l'entrée en vigueur de la loi, seuls 176 000 dossiers avaient été déposés à la mi-2011, essentiellement en Île-de-France. Or seuls 19 000 ménages ont été réellement logés.
- La loi de 2005 fait obligation aux écoles d'inscrire les enfants handicapés. Si leur nombre a augmenté de 60 % depuis 2004, 12 000 d'entre eux n'ont toujours pas trouvé de solution et de nombreux enfants n'ont que quelques heures de cours par semaine. En effet, faute de moyens de transport, de bâtiments accessibles et du manque d'auxiliaires de vie scolaire (AVS) ils ne peuvent pas être accueillis.
- Pour ce qui concerne la scolarité des enfants, à la veille de la rentrée scolaire 2009, 30 000 salariés de l'Éducation Nationale en contrat précaire ont été mis dehors. Depuis 2011, le gouvernement ne finance plus que 390 000 contrats aidés - 340 000 dans le secteur associatif et public et 50 000 dans le secteur privé - contre 520 000 auparavant. En 2012, il n'y en aura plus que 270 000 dans le public et, en 2013, 200 000 seulement.

- Le Planning familial, organisation qui depuis plus de cinquante ans s'occupe d'information et de consultation en matière de sexualité, de contraception et de famille, vient de voir sa subvention réduite de 500 000 euros par le gouvernement.

Par ailleurs, le passage de la TVA de 19,6 % à 21,2 % aura, s'il est appliqué, une signification brutale, à savoir une augmentation immédiate d'impôts de 11 milliards, prélevés chaque année sur tous les produits et services acquis par l'ensemble de la population, même non imposable. Ce surcoût est évalué par l'UFC-Que Choisir à 300 euros par an et par famille. Voilà comment Sarkozy entend compenser les 13 milliards qu'économiseront chaque année les patrons, et proportionnellement bien plus les grandes entreprises que les très petites, en se voyant exonérés de leurs 5,4 % de cotisations dues sur les salaires à la branche famille de la Sécurité sociale.

Les attaques menées depuis des années par le patronat et les gouvernants à son service portent sur tous les aspects de la vie sociale, car il s'agit pour eux de dégager le maximum d'argent pour multiplier les cadeaux à la grande bourgeoisie et lui permettre de maintenir ses profits malgré la crise. Les catégories les plus fragiles de la population, dont les familles travailleuses et leurs enfants sont touchées en premier.

Je pense que leur avenir est directement lié aux capacités de toute la population laborieuse à inverser le cours des choses. Il est urgent de faire en sorte que l'argent produit par le travail de la collectivité ne soit plus accaparé par une minorité de possédants mais revienne sous forme de différents services publics vers cette collectivité.

En se mobilisant massivement, les travailleurs peuvent imposer le contrôle sur la vie économique, les finances, les répartitions budgétaires, les banques et leurs bénéficiaires. C'est la seule façon de contraindre les gouvernements d'aujourd'hui et demain à donner un coup d'arrêt aux régressions sociales.

Recevez, Monsieur, mes salutations distinguées.

Nathalie ARTHAUD

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'N. Arthaud', with a large, sweeping flourish extending from the end of the name.